

# DANS LA REGION

**...PARCE QU'ELLE AVAIT TOUCHE AU PAIN ET AU LARD ...**

**...Un Polonais, à Masny, assomme sa femme devant ses cinq enfants, puis tente de se suicider**

## LES DEUX BLESSÉS, DANS UN ÉTAT GRAVE SONT CONDUITS A DOUAI

La paisible cité polonaise de Blanc-Cul vient d'être le théâtre d'une tentative de crime de la part d'une brute contre sa femme.

**Un brutal**

Les époux Kurlenowsky-Matiazak sont mariés depuis près de 20 ans. Le mari, âgé de 43 ans, travaille comme mineur à la fosse Villémin des Mines d'Aniche. La femme, née Anna, âgée de 37 ans, fait le ménage et soigne leurs cinq enfants, dont l'aîné a 16 ans et le plus jeune 2 ans.

Depuis quelques années, le mari a adopté une conduite déplorable. Sans motif, il insulte, chaque jour, sa femme et bien souvent va jusqu'à la battre.

Il gagne bien sa vie mais laisse sa femme et ses enfants sans ressources. Lorsqu'il rentre de son travail, il envoie un de ses enfants chercher à manger et à boire, tandis que les autres se mettent à table. La famille doit se contenter uniquement de pain et de graisse.

## La brute tente de se suicider

Pendant ce temps, le mari, écumant de fureur, était venu sur le seuil de sa porte. Les voisins lui reprochaient sa conduite. Pour toute réponse, Kurlenowsky brandit son rasoir et s'en porta plusieurs coups à la gorge. A ses côtés se tenait sa petite fille, âgée de 2 ans, qui le regardait faire.

## Le pain et du lard

Vendredi matin, avant de partir travailler, il avait caché sous l'armoire, du pain et du lard, à même le carrelage. Au cours de la journée, la femme n'avait rien d'autre à donner à manger à ses enfants, prit ce pain et le lard. En rentrant vers 15 h., Kurlenowsky, sans parler, alla voir si sa femme avait touché au pain et au lard. Furieux, il injuria alors sa femme, la maltraita de mots orduriers, lui disant de partir et qu'il ne voulait plus la voir chez lui.

## Une lutte sans merci

Puis, immédiatement, il se saisit d'un pilon et l'assena sur la tête et sur la figure de sa femme. Celle-ci tomba sur le sol. Kurlenowsky

# JARDINS ET BASSES-COURS

## Produire c'est servir.

« La Revue Agricole » publie l'article suivant de M. J. BOUCAMPS, membre du conseil d'administration de la Société Nationale de Colmar :

Ceux qui n'ont pas l'honneur de défendre la Patrie les armes à la main, en raison de leur âge ou de leur condition physique, se doivent de contribuer, par tous les moyens en leur pouvoir, à la victoire qui sera obtenue d'autant plus rapidement que toutes les énergies, toutes les volontés seront tendues vers ce but suprême.

La radio française a mis dernièrement à l'honneur deux enfants de France qui, en l'absence de leur père, mobilisé, ont achevé de rentrer les récoltes qui avaient été abandonnées, écumant de dévouement, de travail opiniâtre nous parvenant des campagnes où les paysannes de France, pour compléter les hommes mobilisés, accomplissent les durs travaux des champs, indispensables à la vie du pays. Dans ce but, les deux enfants de France assurent la marche ininterrompue des usines travaillant pour la défense nationale : la France résiste à une immense ruée. Admirez sans réserve ces deux enfants, mais surtout prenons la ferme résolution de consacrer, nous aussi, tout notre temps, toute notre énergie au service de la France. Beaucoup de petits éleveurs de volailles, de lapins ou de pigeons, veulent réduire leurs élevages ; les uns dans la crainte de manquer des nourritures nécessaires d'autres par suite de la guerre sous ses formes les plus sauvages, le but de la production doit être la défense du pays doit être leur souci constant.

Toutes les forces ouvrières doivent employer leur énergie à produire les moyens de défense indispensables au pays et contribuer au maximum à la défaite de l'agresseur. Il ne peut pas y avoir d'autre mot d'ordre.

Tous les travailleurs doivent repousser les indications qui n'émousseraient pas leur énergie. Ils doivent être en garde contre la propagande de trahison et de désertion. La discipline et la conscience ouvrière doivent être à tout moment les premières circonstances. Il y a de l'honneur dans le travail, dans la production, dans le service du pays, du sort des masses laborieuses, de leurs libertés, de leurs droits et de leurs aspirations. L'absence de défiance ne doit se produire.

Signé : Le bureau de la C.G.T.

# COMMUNIQUÉS officiels de la Préfecture du Nord

## Echardonnage, Echémillage

Il est rappelé, à toutes fins utiles, conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral, en date du 24 décembre 1912 :

1°) L'échardonnage auquel sont astreints tous les exploitants de prairies closes ou non closes, doit être effectué avant la formation des brouillards et avant le commencement des pluies.

2°) L'échémillage de printemps auquel sont astreints tous les exploitants de prairies closes ou non closes doit être terminé le 1er juillet 1940.

## UN APPEL DE LA C. G. T. AUX TRAVAILLEURS FRANÇAIS

Paris. — Le bureau de la Confédération générale du Travail communique la note suivante :

« En présence de nouveaux crimes contre la France, les bombardements par l'Allemagne hitlérienne, de l'invasion non provoquée des Pays-Bas, de la Belgique, dont la capitale, Bruxelles, est bombardée, de la Belgique, dont la capitale, Bruxelles, est bombardée, de l'occupation du Luxembourg, de l'occupation de villes françaises, qui prouve la volonté de prolonger la guerre sous ses formes les plus sauvages, le but de la production doit être la défense du pays doit être leur souci constant.

Toutes les forces ouvrières doivent employer leur énergie à produire les moyens de défense indispensables au pays et contribuer au maximum à la défaite de l'agresseur. Il ne peut pas y avoir d'autre mot d'ordre.

Tous les travailleurs doivent repousser les indications qui n'émousseraient pas leur énergie. Ils doivent être en garde contre la propagande de trahison et de désertion. La discipline et la conscience ouvrière doivent être à tout moment les premières circonstances. Il y a de l'honneur dans le travail, dans la production, dans le service du pays, du sort des masses laborieuses, de leurs libertés, de leurs droits et de leurs aspirations. L'absence de défiance ne doit se produire.

Signé : Le bureau de la C.G.T. »

## IMPORTANTE RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU TEXTILE A LA PRÉFECTURE DU NORD

Sous la présidence de M. Vincent, inspecteur divisionnaire du Travail, s'est tenue, à la Préfecture du Nord, le 9 mai 1940, une importante réunion de la Commission Paritaire du Textile Lillois.

Toutes les organisations patronales et les diverses organisations ouvrières et des cadres y étaient largement représentées.

M. Vincent s'est félicité de cette prise de contact marquant la volonté bien arrêtée de tous les représentants de la production textile de la région d'unir leurs efforts et de maintenir l'activité économique du pays et de contribuer à la victoire de nos armées.

Il a émis le vœu que les efforts déjà tentés en vue de la réalisation de la loi sur le chômage soient poursuivis afin que, dans l'intérêt général, celle-ci donne, dans le présent et dans l'avenir, les meilleurs résultats.

MM. Pierre Thiriez, Porrey, Moreau et Roux se sont associés, au nom des organisations qui les représentent, aux paroles de M. Vincent.

Les secrétaires des organisations patronales restent, comme précédemment, à la disposition des représentants de la production textile de la région d'unir leurs efforts et de maintenir l'activité économique du pays et de contribuer à la victoire de nos armées.

## La pintade

La pintade est un oiseau qui ressemble à un poulet. Elle est élevée par son attitude voltée et au dindon par l'absence de plumes à la tête et à la partie supérieure du cou.

Son plumage, sans avoir des couleurs riches et éclatantes comme celui du paon, est cependant très distingué.

Il existe plusieurs variétés de pintades : la grise, la blanche, la lilas, etc., mais la grise est la plus répandue, étant plus développée et plus rustique.

Quel est le rôle ou l'utilité de ce tubercule ? Certains prétendent que cette callosité est un véritable casque ; arme défensive donnée à cet oiseau pour se défendre contre les coups de bec terribles de ses congénères querelleurs et méchants.

Les pintades sont originaires d'Afrique où elles vivent à l'état sauvage. J'ai causé avec un éleveur avec un oiseau qui dirige au Maroc une importante exploitation agricole ; il me disait avoir dû renoncer à l'élevage des poules à cause des maladies épidémiques qui, chaque année, décimait son troupeau ; il possédait, par contre, une bande respectable de pintades qui s'élevaient sans aucun soin et trouvaient une très grande partie de leur nourriture dans les broussailles qui avoisinent la ferme.

Dans le commerce, les pintades sont vendues sous le nom de poules sauvages. J'ai causé avec un éleveur de Duffon, un mets des plus exquis, vers deux mois ils commencent à prendre leurs plumes d'adultes, les pintades de basse-cour sont chères, car elles sont particulièrement appréciées ; les barbillons commencent à se dessiner et à prendre une légère teinte rouge ; on peut alors leur donner la liberté car ils sont devenus rustiques et résistants.

Les œufs de la pintade sont très délicats à manger et très recherchés. Les pintades de basse-cour sont d'un fort bon goût et nullement inférieures aux perdreaux. Les pintades sauvages ou marrons de Saint-Dominique sont, au contraire, devenues rustiques et résistants.

Le chair de la pintade est très estimée, elle se rapproche beaucoup de celle du faisan.

Dans les pintades adultes, sont nombreuses les poules et les dindons, elles n'ont pas besoin d'être engraisées.

Bien entendu, toujours à point, l'éleveur n'en demande pas plus.

PAUL DUBUS.

## CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Opérations effectuées dans le département du Nord pendant la mois de mai 1940 :

10.300 déposants ont 939 nouveaux versements de 12.224.460 fr. ; Remboursements de 1.088 déposants dont 673 pour solde ; 1.088 déposants ont effectué des versements de 7.756.105 fr. 36.

Le total des versements effectués pendant le mois de mai 1940 est de 20.980.565 fr. 72.

Le total des remboursements effectués pendant le mois de mai 1940 est de 1.088.000 fr. 00.

Le total des versements effectués pendant le mois de mai 1940 est de 19.892.565 fr. 72.

Le total des remboursements effectués pendant le mois de mai 1940 est de 1.088.000 fr. 00.

# COMMUNIQUÉS de caractère officiel et d'ordre général

## Mobilisation Belge

Le Consulat Général de Belgique à Lille nous communique que les miliciens qui auraient reçu l'ordre de rapatriement et les officiers de réserve porteurs de la lettre de service, doivent rejoindre immédiatement leur pays d'origine.

Les pouvoirs publics se proposent de constituer le plus rapproché possible des listes de ces miliciens et de leur résidence.

Les autres réservistes doivent attendre des instructions ultérieures.

D'autre part, l'Ambassade de Belgique à Paris communique que les communications téléphoniques effectuées par la Presse et la Radio concernant le rapatriement de ces miliciens sont annulées.

## SUPPRESSION DES TRAINS EXPRESS DANS LA RÉGION DU NORD

On communique : « A partir de jeudi 11 mai, les trains express et directs seront temporairement supprimés sur toute l'étendue de la région Nord de la S.N.C.F. »

Les autres réservistes doivent attendre des instructions ultérieures.

D'autre part, l'Ambassade de Belgique à Paris communique que les communications téléphoniques effectuées par la Presse et la Radio concernant le rapatriement de ces miliciens sont annulées.

## Mise en marche d'express

On communique : « Sauf avis contraire, certains trains express seront remis en marche le 12 mai 1940. »

Pour ce qui concerne plus spécialement la région de Lille, les trains express seront remis en marche à partir du 12 mai 1940, à l'exception des trains suivants :

201 Lille (dép. 8.04) Calais (arr. 12.05) Lille (dép. 7.42) Lille (arr. 12.05) Lille (dép. 13.00) Lille (arr. 14.00)

211 Paris 8.15, Tourcoing 12.07

213 Paris 12.15, Tourcoing 12.07

215 Paris 17.25, Tourcoing 21.17

217 Paris 19.55, Tourcoing 23.09

219 Tourcoing 8.15, Paris 10.25

216 Paris 11.00, Paris 13.00, 218 Tourcoing 13.00, Paris 17.05

219 Tourcoing 18.27, Paris 22.24

221 Arras 10.48, Dunkerque 12.52

222 Dunkerque 8.35, Arras 7.41

223 Arras 20.06, Dunkerque 22.10

224 Dunkerque 17.35, Arras 19.41

225 Arras 17.47, Lille 20.27 ; CVL, L'Honoreur 7.15 ; Lille 10.05

## LES RELEVÉS DE PRIX

Paris, 11. — Un arrêté publié au Journal Officiel, en vertu duquel, pour l'application du décret du 3 mai 1940, les commerçants qui sont astreints à l'établissement d'un relevé de prix doivent porter obligatoirement sur ce relevé que les prix des marchandises considérées avant les événements de guerre, comme étant de vente courante. En cas de contestation sur la qualification du produit, le 9 mai 1940, l'établissement du relevé devra être entrepris avant le 15 mai et complètement achevé le 15 juin 1940.

## AUX CHOMEURS DÉSIREUX DE TRAVAILLER DANS L'AGRICULTURE

Paris, 11. — Aux termes d'un décret du 10 mai 1940, les chômeurs non secourus par un fonds de chômage inscrit comme demandeurs d'emplois dans un office public de placement habituel du département de la Seine ou des villes de plus de 100.000 habitants, et qui ont été déclarés dans une commune rurale pour travailler dans l'agriculture peuvent bénéficier d'un bon de transport gratuit pour aller à la recherche d'un emploi et éventuellement le mobilier et d'une prime égale aux allocations de chômage qui leur ont été versées pendant deux mois s'il avait été secouru.

Pour bénéficier de ces avantages, les chômeurs doivent adresser à l'Office public de placement depuis deux mois au minimum sur la liste des demandeurs d'emplois et résider dans une commune qui ne devra pas comporter plus de 2.000 habitants.

# SPORTS

## LES COURSES D'HER A AUTEUIL

Première Course. — (1. Le Chevreuil (Roussier), 2. Le Faucon (R. Le Faucon), 3. Acropolis (N. Felat), 4. G. 21,50 ; pl. 9,00 ; 15,00 ; 6,50. — Kirpith (4e), — 14 rest. engagés, tous coureurs.

Deuxième Course. — 1. Triporteur (Rochet), 2. Excelsior (D. Leroy), 3. Los (R. Dubus), — Gagn., 11,00 ; pl. 7,00 ; 13,00 ; 16,00. — Non placés : Radium (4e), Curry (tombe), Radon, Karavello, Finoux, Glatigny, Amos et Alcazar, — 11 partants.

Troisième Course. — Eurie Visentia (R. de Rivaud gagnants), 1. Jalgreva (R. Dubus), 2. Dernière Illusion (G. Bonaventura), 3. Yarn (R. Lock), — Gagné gagnants, 11,50 ; pl. 10,00 ; 6,50 ; 3,50. — 10 restant engagés.

Quatrième Course. — 1. Zonier (S. Rochet), 2. Excelsior (D. Leroy), 3. Kergal (R. Dubus), — G., 16,50 ; pl. 11,00 ; 12,00 ; 7,00. — Non placés : (4e). — 17 rest. engagés, 14 partants. Pas coureur : Pari, Triatan, Faradot.

Cinquième Course. — 1. Bronzato (S. Rochet), 2. Marchenot (Bonaventura), 3. L'Éclair (R. Dubus), — G., 5,50 ; 7,00. — Non placés : Sans Atout (5e), La Gabelle, Père Victor, — 8 partants.

Sixième Course. — 1. Terek (François gagnants), 1. Terek (François gagnants), 2. Troy (T. Duan), 3. Quinola (J. Seble), — G., 10,50 ; pl. 9,00 ; 13,50 ; 13,50. — Le Menhir (4e), — 17 rest. eng., 11 partants. Pas coureur : Senti Ton, Foné, Curry, Swan Song, Ampella, Bouton d'Or III.

Septième Course. — 1. Barbillon (R. Dubus), 2. Sagar (R. Ha.), 3. Triporteur (R. Dubus), — G., 11,00 ; pl. 8,00 ; 30,50 ; 9,00. — Montferand (4e), — 13 rest. eng., 12 partants. — Pas coureur : Dark Martal.

## MARCHÉS DE PARIS

Viandes. — Cours de la veille inchangés.

— Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandes, 23 fr. ; Charante Politoit Tourain, 23 fr. ; moutons Normands, 20 fr. ; moutons Bretons, 18,50.

(Café. — Picardie et Normandie, 700 fr. ; Bretagne, 625 fr. ; Politoit Tourain, Centre, 715 fr. ; Auvergne-Ard., 680 fr.)

Fromages. — Brie moule, 195 fr. ; camembert Normand, 180 fr. divers, 200 fr. ; Lisieux, 250 fr. ; Pont-l'Évêque, 312,50 ; Port-Salut, 1700 fr. ; Gruyère et Comté, 1950.

Canards rouennais, 30 fr. ; nantais, 25 fr. ; fermes, 20 fr. ; lapins moule, 23 fr. ; oies en peau, 18 fr. ; poulets moule nantais, petits, 37 fr. ; de Bresse, 41 fr. ; poules mortes, 25,50.

Poissons. — Barques, 15 fr. ; harengs français pleins, 5,50 ; homards, 10 fr. ; langoustes, 1,50 ; carottes, 30 fr. ; maquereaux français gros, 6,50 ; merlans bretons, 8,50 ; grillets, 4,50 ; morues sautes, 9 fr. ; sardines salées Bretagne, 17,50 ; fraiches, 55 fr. ; soles, 23,50 ; moules Laigny, 185 fr.

## MARCHÉS DE LA RÉGION

Avesnes, 10. — Beurres en gros, 30,50 le kilo ; au détail, 32 à 33 fr. le kilo ; œufs, 0,75 et 0,90 la pièce ; poulets vivants, 26 à 40 fr. la pièce ; canards, 22 à 25 fr. la pièce ; dindes, 75 à 80 fr. la pièce ; lapins, 25 à 40 fr. la pièce ; pigeons, 21 fr. la couple ; 10 et 11 fr. la pièce.

Valenciennes, 11. — Beurres 26 à 27 fr. le kilo ; œufs 0,80 à 0,85 p. la pièce ; canards 1,50 à 1,60 la pièce ; carottes 2,25 à 2,50 la pièce ; poireaux 3 à 5 fr. la botte de 12 ; chicorée

**"La margarine n'est pas nourrissante" disait cette jeune maman — MAIS UN JOUR.**

Sérieusement! vous ne leur donnez pas de Margarine? Ils ont si bonne mine!

Bien sûr que si! La margarine Astra est un aliment qui donne des calories!

Regardez comme les enfants mordent à pleines dents dans une bonne tartine de Margarine Astra. C'est tellement bon que tout le monde l'adore, les petits comme les grands.

La Margarine Astra est un aliment moderne qui convient parfaitement aux enfants puisque c'est un simple mélange d'huiles naturelles les plus nourrissantes. Exactement ce dont les enfants ont besoin pour reconstituer chaque jour leur provision de force et d'énergie. La fraîcheur de la margarine Astra est toujours garantie puisqu'elle est vendue exclusivement en pains datés.

**MARGARINE ASTRA**

C'est un aliment délicieux Sain et frais.

# NOS CONTES

## HARMONIES

Pierre Auburnier alluma une cigarette et approcha du radiateur un bout fauteuil, avant de s'installer, il alla réviser son poste de T.S.F.

Il écouta distraitement la revue de la presse et subit une causerie agricole ; pour rien au monde il ne risquerait de perdre une seule note du morceau attendu :

Enfants, le paillard annonce :

« Ici Radio-Paris. Vous allez entendre une sélection de « Peer Gynt » de Grieg. Veuillez écouter la chanson de Solweig, interprétée par Mlle Rosemonde Fleury ».

A ce nom, Auburnier sourit. Puis il releva gravement la voix et s'éleva, ample, nuancé, d'aplomb pur, à l'écoute de la voix de sa femme, il se pencha vers elle et dit :

« Pierre se prit à aimer l'âme de Rosemonde plus encore qu'il n'aimait sa voix. »

« A la noblesse de son intelligence, à l'élevation de ses sentiments, se mêlait une délicate féminité. »

Un soir, au lieu de s'installer à l'écoute, Pierre Auburnier se rasa soigneusement, lissa ses cheveux et revêtit son costume le plus élégant. Puis, devant une glace de vastes dimensions, il considéra sa personne : un homme de belle prestance, paraissant à peine ses trente-quatre ans, avec un visage de conseil romain qu'adoucissait un regard très bleu.

Un taxi le conduisit rue François I<sup>er</sup>, au studio de « Radio-Paris ».

Son cœur battait comme celui d'un amoureux qui veut se rendre compte de son sentiment.

Il demanda Rosemonde Fleury. — Elle va entrer à l'auditorium, lui fut-il répondu, mais vous pourriez la voir dès qu'elle aura terminé.

## La porte de l'auditorium s'ouvrit. Une femme parut.

« Pourrais-je l'entendre ? »

On fit signe à Pierre jusqu'à la pièce contiguë au petit auditorium. Il entendit la voix s'imposer.

Et de la savoir si près, il se secoua à l'aise. Il regardait, éperdu, la porte à laquelle bientôt elle allait sortir.

« Incomparable artiste. »

« Je ne puis plus me taire. Sachez que pendant ces vingt dernières années, il en est un pour qui vous êtes une divinité. Mais celui-là n'abaissera pas votre talent, ni de vos vers compléments. Souffrez seulement qu'il vous remercie, il vous doit les plus belles émotions de sa vie... »

Quelques jours plus tard, Pierre revint une autre fois au studio de l'écriture large et ferme dénotait une personnalité. Il la décacha fébrilement, courut à la signature qui déboulait :

« Rosemonde Fleury ! »

« Monsieur, disait-elle, je suis en votre lettre, encore qu'il soit beaucoup trop élogieux. L'expression de votre très indulgente admiration me touche et me flatte, mais je ne saurais le dire. J'essais tout simplement de dépasser l'ouïe de mes auditeurs et d'atteindre leur cœur. Si vous me devez quelque émotion artistique, je vous dois le bonheur d'avoir pu la donner. »

A mesure qu'il lisait, Auburnier sentait grandir son émoi. Il ne se souvenait pas d'avoir été aussi heureux qu'en cet instant.

Elle avait daigné lui répondre, cette femme au talent merveilleux, cette créature rare, au pied de laquelle devaient fleurir tant de hommages.

Et quelle modestie ! Quelle exquise simplicité ! Chère petite !

Pierre basait le feuillet satiné aussi passionnément qu'il eût baigné les mains de Rosemonde.

Il lui écrivit encore. Elle répondit. Et la correspondance s'établit entre eux, leur révélant un monde enchanté.

Pierre se prit à aimer l'âme de Rosemonde plus encore qu'il n'aimait sa voix.

A la noblesse de son intelligence, à l'élevation de ses sentiments, se mêlait une délicate féminité.

Un soir, au lieu de s'installer à l'écoute, Pierre Auburnier se rasa soigneusement, lissa ses cheveux et revêtit son costume le plus élégant. Puis, devant une glace de vastes dimensions, il considéra sa personne : un homme de belle prestance, paraissant à peine ses trente-quatre ans, avec un visage de conseil romain qu'adoucissait un regard très bleu.

Un taxi le conduisit rue François I<sup>er</sup>, au studio de « Radio-Paris ».

Son cœur battait comme celui d'un amoureux qui veut se rendre compte de son sentiment.

Il demanda Rosemonde Fleury. — Elle va entrer à l'auditorium, lui fut-il répondu, mais vous pourriez la voir dès qu'elle aura terminé.

La porte de l'auditorium s'ouvrit. Une femme parut.

« Pourrais-je l'entendre ? »

On fit signe à Pierre jusqu'à la pièce contiguë au petit auditorium. Il entendit la voix s'imposer.

Et de la savoir si près, il se secoua à l'aise. Il regardait, éperdu, la porte à laquelle bientôt elle allait sortir.

« Incomparable artiste. »

« Je ne puis plus me taire. Sachez que pendant ces vingt dernières années, il en est un pour qui vous êtes une divinité. Mais celui-là n'abaissera pas votre talent, ni de vos vers compléments. Souffrez seulement qu'il vous remercie, il vous doit les plus belles émotions de sa vie... »

Quelques jours plus tard, Pierre revint une autre fois au studio de l'écriture large et ferme dénotait une personnalité. Il la décacha fébrilement, courut à la signature qui déboulait :

« Rosemonde Fleury ! »

« Monsieur, disait-elle, je suis en votre lettre, encore qu'il soit beaucoup trop élogieux. L'expression de votre très indulgente admiration me touche et me flatte, mais je ne saurais le dire. J'essais tout simplement de dépasser l'ouïe de mes auditeurs et d'atteindre leur cœur. Si vous me devez quelque émotion artistique, je vous dois le bonheur d'avoir pu la donner. »

A mesure qu'il lisait, Auburnier sentait grandir son émoi. Il ne se souvenait pas d'avoir été aussi heureux qu'en cet instant.

Elle avait daigné lui répondre, cette femme au talent merveilleux, cette créature rare, au pied de laquelle devaient fleurir tant de hommages.

Et quelle modestie ! Quelle exquise simplicité ! Chère petite !

## MASQUE ANTI-GAZ A. R. S.

Adopté et en service dans l'Armée Française (Sous le N° 1739)

**FABRICATION EN GRANDE SÉRIE**

Ed. BOUCHERY 84, RUE FAIDHERBE - LILLE - Téléph. 811.28

(USINE A WARRIN (Nord))

## APÉRITIF A LA GENTIANE SUZEE

LA MAMIE DE L'ESTOMAC

Marché aux porcs. — Porcelets 200 à 300 fr. la p. ; coureurs 350 à 600 fr. suivant âge et qualité.

A. GUINIES, 10. — Beurres, 12 et 13 fr. ; Gout, 17 et 18 fr. le quartier ; Fromages de terre, 1,25 le kg. ; Carottes, 1,50 le kg. ; Oignons, 4,50 le kg. ; Pigeons, 11 à 12 fr. la couple ; Volailles, 45 à 50 fr. la couple ; Haricots, 5,50 le litre.

A. Lillers, 11. — Beurres, 8 et 9 et 10 fr. la livre ; œufs, 18 fr. les 20 ; Volailles, — Poulets, 46 à 50 fr. la couple ; 10 fr. la livre ; canards, 46 à 70 fr. la couple ; 6 fr. la livre ; pigeons, 14 à 16 fr. la couple ; lapins, 12 à 40 fr. la pièce ; 5 fr. la pièce ; canards de Barbarie, 46 à 55 fr. la pièce ; 8 fr. la livre ; oies, 40 à 50 fr. la pièce ; 10 fr. la couple ; 17 fromages de terre, 1 fr. 50 le kilo ; nouvelles, de 4 à 5 francs.

Doullens, 18. — Laitues 2,50 la p. ; cresson 2 fr. la botte ; endives 3 fr. la livre ; pommes de terre moyennes 3,50 le sac ; tomates 8,50 le kg. ; choux-fleurs 5,95 la p. ; asperges 4 fr. la livre ; épinards 2,50 la livre. Marchés aux poissons : limande rouget, maquereau 16 fr. la k. ; crevettes 20 fr. la k. ; dégonde 1,50 le litre ; moules 3 fr. le kilo. Beurres 10 à 11 fr. la livre ; œufs 17 fr. la quatorze ; lapins 15 à 22 fr. la pièce ; poulets 45 à 70 fr. la paire ; canards de barbarie 40 fr. la pièce.

Saint-Omer. — Veaux 11,50, 12,50 le k. ; porcs 11, 12 fr. le k.

**Commerçants et Industriels**

Aidez la S.N.C.F.

à vous donner des wagons

Une journée gagnée dans le déchargement donne droit à une PRIME de 50 fr.

Pour chaque wagon déchargé

**LE DIMANCHE**

la prime est égale au montant d'une journée de stationnement soit :

**93 fr.**

Imp. du Nord de France, Lille